RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté-Égalité-Fraternité

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 029-212900674-20261022-089_26-DE

089/26

EC/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance publique du 22 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux octobre, à dix-huit heures, le conseil municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Présents : Éric CLOAREC, Chantal COLLÉOU, Christiane DUGAY, Sonia FLOCH, Éric HUON, Éric LE SCANFF, Frédéric LE SCOUR, Michel LE VEN, Cyrielle MOY, Alexia PHILIPPE, Séverine SUIRE, Hervé TILLY, Gilbert TOUDIC, Édouard TROLES
Absents : Néant
Procuration : Catherine MÉNEZ à Gilbert TOUDIC
Secrétaire de séance : Cyrielle MOY
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 16 octobre 2026

Objet : Modification de la composition de la Commission d'Appel d'Offres

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2121-21 et L. 2121-22 ;
Vu la délibération n°011/26 du 9 avril 2026 portant sur la désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres.
Considérant qu'en application de l'article L. 2121-22 du Code général des collectivités territoriales, la composition des commissions communales doit respecter le principe de la représentation proportionnelle des différentes tendances représentées au sein du conseil municipal ;
Considérant la désignation de Madame Sylvie FILÉNI en tant que membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres ;
Considérant la démission de Madame Sylvie FILÉNI de son mandat de conseillère municipale en date du 11 mai 2026 et de son remplacement par Monsieur Frédéric LE SCOUR ;

Monsieur Le Maire expose qu'il convient de désigner un nouveau membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres en remplacement de Madame Sylvie FILÉNI.

Monsieur Frédéric LE SCOUR se porte candidat en tant que membre suppléant, en remplacement de Madame Sylvie FILENI.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide que Monsieur Frédéric LE SCOUR, conseiller municipal en remplacement de Madame Sylvie FILÉNI, conseillère municipale démissionnaire, intègre la Commission d'Appel d'Offres en ses lieu et place en tant que membre suppléant.

Pour extrait conforme,

MAIRIE DE GUERLESQUIN 29 (Finistère)

Le Maire,

Éric CLOAREC

La secrétaire de séance,

Cyrielle MOY